**Mouvements sociaux et action publique**

**Discipline : Sociologie  
Nom de l’enseignant : Thomas AGUILERA  
Nombre d’heures : 22H - Semestre 2**

**Dominantes disciplinaires :** sociologie, science politique, économie, géographie, anthropologie

**Mots-clés :** mouvements sociaux, effets des protestations sur l'action publique, gouvernance, comparaison, modèles

**Résumé du cours :**Les mouvements sociaux représentent l’ensemble des mobilisations collectives protestataires, plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins publicisées, reposant sur des croyances partagées et des dynamiques de solidarité, et dont les participants chercheraient à produire du changement politique, social et culturel ou à conserver des institutions. L’une des motivations premières est donc la production d’effets sur la société et les institutions politiques. Or, si le lien entre mouvements sociaux et institutions politiques n’a pas été ignoré par la sociologie des mouvements sociaux, la question plus précise des effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques l’est davantage. En adoptant une approche relationnelle des mouvements sociaux et en revenant sur les modèles expliquant leur émergence, ce cours explore également les deux faces du lien entre mouvements sociaux et action publique : en quoi les institutions politiques façonnent-elles les mouvements sociaux d’une part ? Dans quelles mesures les protestations font-elles changer l’action publique d’autre part ? La première partie du cours reviendra sur les fondamentaux de la sociologie des mouvements sociaux qui se sont surtout attachés à répondre à la question du « pourquoi et comment se mobilise-t-on » ? La seconde partie insistera sur l’ancrage institutionnel des mouvements sociaux et les effets des contextes politiques et économiques sur les cycles de protestation et les modes d’action, avant d’aborder la question de leurs effets sur l’action publique dans une troisième partie.